

COMITE D'ENTREPRISE CATERPILLAR  
COMMISSION CULTURELLE

# SALLES DE GRENOBLE ET AGGLOMERATION SAISON 10-11



SPECTACLES SUBVENTIONNES  
PAR LE C.E.

*Le Comité d'Entreprise subventionne les spectacles présentés dans les salles suivantes :*

*AMPHITHEATRE DE PONT DE CLAIX  
CENTRE CULTUREL SEYSSINET PARISSET  
CINETHEATRE LA PONATIERE  
COLEO  
ESPACE PAUL JARGOT  
HALLE TONY GARNIER  
LA RAMPE  
LA MAISON DE LA DANSE DE LYON  
L'HEURE BLEUE  
L'HEXAGONE  
L'ESPACE ARAGON  
LA FAIENCERIE  
LE THEATRE 145  
LE THEATRE DE GRENOBLE  
LE THEATRE EN ROND  
MC2*

*La subvention sera versée directement aux Salariés : 15€ par place, 2 places maxi par spectacle. Pour les spectacles enfants, subvention octroyée à l'ouvrant droit et ses ayants droit. Minimum à charge par billet : 5 Euros.*

*Présentation d'une photocopie des billets nominatifs achetés et d'une facture.*

*Règlement sur le PME pour les remboursements inférieurs à 50 Euros, règlement par virement bancaire au vu d'un RIB pour les remboursements supérieurs à 50 euros.*

**BROCHURES DE LA SAISON  
DISPONIBLES AU C.E.**